

EXTRAIT DU REGISTRE DES D
DU CONSEIL D'ADMINIS
SEANCE DU 2 DECEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 033-263302374-20241202-DEL_055_24-DE

Le 2 décembre 2024 à 11h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME ROHEL, MME MEYER, MME BAHOUUNE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M. ROBERT qui a donné procuration à M GUIRAUD
MME BASQUE qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL
M. BIDOUZE qui a donné procuration MME GARRIGOU
MME NEOLIER, qui a donné procuration à MME BOURSEAU

ABSENTES : MME LANNELUC, MME BOUDEAU, MME SANS,

Après s'être assuré du quorum M. le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 8

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 25 novembre 2024

DATE DE L'AFFICHAGE : 6 décembre 2024

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°055-24 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOpte A L'UNANIMITE

↳ Le PV de la séance du 17 octobre 2024

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 2 décembre 2024

Pour Copie conforme,
Le Président du CCAS,

Bernard GUIRAUD